



COMMUNE DE HABAY

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

A la demande du Service Public de Wallonie, Département du sol et des Déchets, Direction des Infrastructures de Gestion des Déchets, Direction générale Opérationnelle de l'Agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement, Avenue Prince de Liège, 15 à 5100 NAMUR/JAMBES, et conformément aux dispositions de l'article D.86 § 2 du décret relatif au Livre 1^{er} du Code de l'environnement,

Le Collège Communal fait connaître qu'est soumis à enquête publique :

Le projet de convention environnementale relative à l'exécution de l'obligation de reprise des médicaments périmés ou non-utilisés, approuvé en date du 04 février 2010 par le Gouvernement wallon et relevant de la catégorie A1.

du samedi 19 juin 2010 au jeudi 02 septembre 2010.

Des renseignements peuvent être obtenus à l'administration communale, auprès de Madame Sylviane DEGLAIRE, où les documents peuvent également être consultés, à l'adresse suivante : rue Emile Baudrux, 67, Parc du Châtelet à 6720 HABAY-LA-NEUVE, bureau des travaux (1^{er} étage), du lundi au vendredi matin de 09 h 00 à 11 h 45 et le jeudi jusqu'à 20.00 heures, uniquement sur rendez-vous.

Les observations et réclamations sont à envoyer à l'adresse reprise ci-dessus par photocopie, par courrier ordinaire ou remises à l'attention de Madame Sylviane DEGLAIRE, avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture.

A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie seront datés et signés.

Au besoin, ces observations ou réclamations peuvent être formulées oralement, sur rendez-vous, auprès de Madame Sylviane DEGLAIRE.

La séance de clôture de cette enquête publique aura lieu le jeudi 02 septembre 2010, à 11 h 00, à la mairie, rue Emile Baudrux, 67, Parc du Châtelet à 6720 HABAY-LA-NEUVE, salle du Collège.

A HABAY, le 09 juin 2010

Par le Collège :

La Secrétaire communale,

Le Bourgmestre,

F. BRADFER

S. BODEUX